

Récit d'une pratique féministe originale

Judith Dufour

Volume 2, numéro 1, printemps 1989

Quinze mois après le Rapport Rochon

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301038ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301038ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dufour, J. (1989). Récit d'une pratique féministe originale. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(1), 185–187. <https://doi.org/10.7202/301038ar>

ÉCHOS ET DÉBATS

Récit d'une pratique féministe originale

Judith Dufour
Faculté d'éducation permanente
Université de Montréal

Le récit qui suit montre comment une fonctionnaire syndiquée, qui n'oublie pas sa formation de travailleuse sociale en organisation communautaire, est arrivée à faire un succès de la fête des femmes du 8 mars 1989.

La petite histoire professionnelle d'Annie Autonès peut ressembler à celle de bien d'autres travailleuses sociales. Elle obtient son baccalauréat en 1982. En 1985, elle accepte un emploi de préposée aux renseignements à la Régie de l'assurance automobile; puis, elle passe à la Régie du logement. Dans son travail, par la médiation du téléphone, elle entre en contact avec ce qu'on appelle, un large public. Renseignements souvent mal connus ou mal publicisés concernant les lois de ces deux régies; méconnaissance des droits ou des devoirs des uns et

des autres; manifestations d'une peur viscérale liée à des difficultés fondamentales de l'existence (logement, etc..) Du côté des conditions de travail, les contraintes à l'efficacité, les restrictions budgétaires, le peu de reconnaissance en terme de salaire ou de statut rendent parfois le travail ingrat. L'absence de visibilité des demandeurs aidant, ces facteurs peuvent accentuer un manque d'intérêt, stopper la créativité ou encore, biaiser la juste évaluation des services rendus et, par voie de conséquence, diminuer l'estime de soi.

Malgré ces conditions adverses, à la Régie du logement les ressources humaines qui entourent Annie sont plaisantes et porteuses de dynamisme. Aussi, accepte-t-elle de les représenter à l'instance syndicale. Or, le 8 mars s'en vient et c'est ici que nous la retrouvons.

Les appels téléphoniques émanent souvent des femmes; un grand nombre de ces femmes sont assistées sociales; les préposées aux renseignements sont en majorité des femmes et le logement a, de tout temps, fait partie des responsabilités domestiques.... dévolues aux femmes. Il n'en fallait pas plus pour mijoter un plan! Quelques compagnes de travail, saisies de l'idée, tombent vite d'accord: ces ingrédients réunis semblent constituer une base propice à l'activité du prochain 8 mars.

Elles avaient, l'an dernier, visionné ensemble le film de Sophie Bissonnette **L'amour à quel prix?** et elles conviennent qu'il pourrait sans doute servir de bon déclencheur pour une discussion de groupe. Cependant, démocratie oblige: le Comité du 8 mars a pris l'habitude de consulter, par un mini-sondage, les principales intéressées. Or, cette étape démontre qu'on souhaite entendre une invitée! En tenant compte de ce souhait, le comité décide d'avoir recours à une personne-ressource capable, par sa grande expérience de militante auprès et avec les assistées sociales, de mettre un visage, un coeur et des conditions de vie sur une grande partie des voix au bout du téléphone qui, chaque jour, résonnent aux oreilles des préposées aux renseignements. Par un retour des choses, l'établissement de ce lien irait peut-être jusqu'à revaloriser le service quotidien devenu routinier aux yeux de celles qui le dispensent....

Mais, tout d'abord, obtenir un congé de trois heures afin que les collègues femmes puissent participer à l'activité, c'est la première tâche d'Annie. Le programme prend forme; il touche à l'aspect professionnel du travail des préposées aux renseignements

et, à ce titre, il rejoint les objectifs fondamentaux des périodes de formation du personnel. C'est ainsi que les trois heures demandées seront accordées. Qui mieux est, la présidente de la régie, elle-même favorable à des initiatives de ce genre le 8 mars, défraiera le coût des honoraires de la conférencière invitée. Le syndicat, en accord lui aussi avec le programme proposé, paiera la location du film retenu et, en boni, il offrira les gâteaux et cafés, en guise de bonne fête.

Le 8 mars, les préposées aux renseignements sont au rendez-vous. Lucie Bélanger, sociologue, militante de la première heure pour la défense des droits des assistées sociales et chercheuse du film de Sophie Bissonnette, présente le film et le commente. Statistiques, rappels historiques des luttes, comptabilité des démarches incessantes que les assistées sociales, cheffes de famille pour la plupart, ont à accomplir à cause justement des conditions de vie précaires qui sont les leurs et d'où s'en suivent, trop souvent, déboires, humiliations et recommencements. Toutes ces informations, toutes ces analyses, venues de l'expérience, du savoir systématisé et du cœur, préparent bien à un échange avec l'auditoire: questions, discussions, répliques, tout cela dans un grand climat de dynamisme et de gaieté.

Le travail quotidien exprimé par un regard extérieur débouche souvent sur l'estime de soi; la solidarité se débusque dans des endroits souvent ignorés; le besoin de s'affirmer soi-même passe souvent par l'attention portée aux autres! Cette intervention sur le mode collectif qui a tenu compte des facettes plurielles de la vie des préposées aux renseignements, en passant par leurs intérêts professionnels, a stimulé un désir d'en connaître davantage sur le «social» comme le dit une participante. La journée s'achève sur des perspectives renouvelées dans le travail de ces fonctionnaires.

Pour Annie, la journée s'achève aussi sur une perspective renouvelée de son intervention sociale, syndicale et professionnelle. Ainsi, en fournissant une meilleure information sur les conditions dans lesquelles s'inscrivent les plaintes téléphoniques et tout cela à l'occasion d'une solidarité féministe sous le chapeau d'une action syndicale regroupant 70 personnes, elle peut, à juste titre, se demander: pour une intervention communautaire satisfaisante, à l'occasion du 8 mars 1989, qui dit mieux ?